

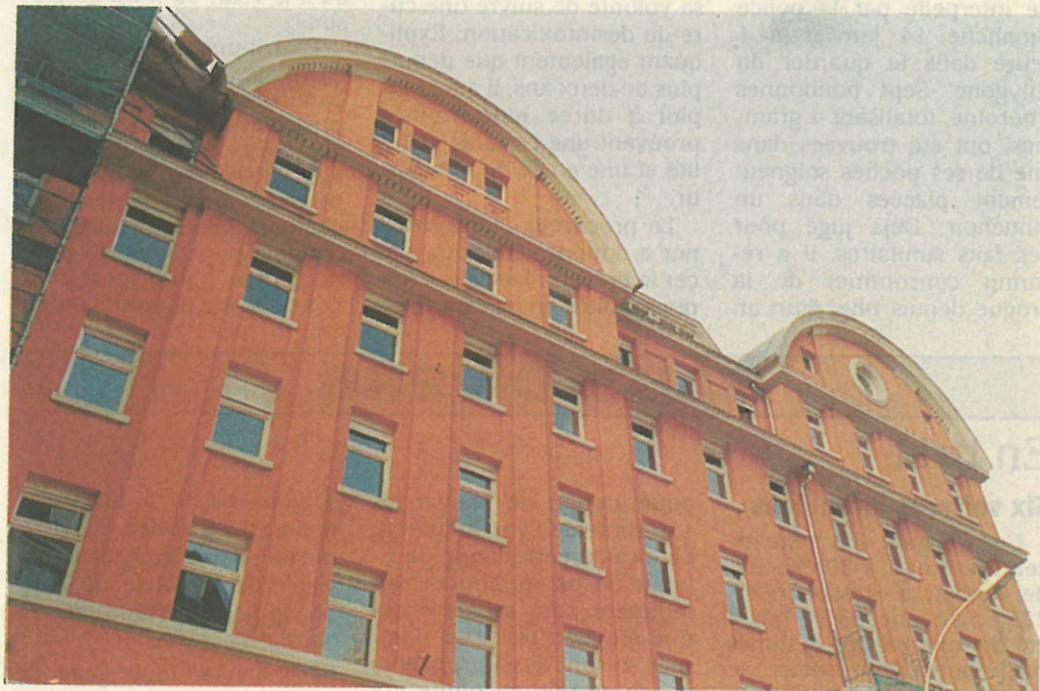
Un foyer transfiguré

●●● Rue de Lausanne, la première tranche des travaux de réhabilitation de l'ancien Foyer du célibataire touche à son terme. Les 69 derniers occupants de l'établissement vont enfin pouvoir emménager dans des chambres dignes de ce nom.

Ne l'appellez plus Foyer du célibataire. Après avoir décidé d'entreprendre de lourds travaux de réhabilitation dans cette résidence sociale devenue sordide au point d'être surnommée «le petit Struthof» par ses résidents, la Sonacotra (1) a décidé de rebaptiser l'établissement, qui répond désormais au nom de «Résidence Lausanne».

114 chambres, et bientôt 25 appartements

«C'est une prison, le confort en moins», commentait l'adjoint au maire François Guichard (juge d'instruction de son état) lors d'une visite au printemps 1997. Après que deux plans de réhabilitation furent tombés à l'eau en 1992 et 1994, le troisième scénario devait finalement être le bon. Il



La façade entièrement ravalée de l'ancien Foyer du célibataire n'est pas un trompe-l'œil : à l'intérieur aussi, tout a changé.

(Photo DNA - Yves Dieffenbacher)

passait par un changement de gestionnaire.

Exit la Socolopo (2). En mars 1998, la Sonacotra prenait possession du vieil immeuble (construit entre 1909 et 1916) par le biais d'un bail emphytéotique de 40 ans. Un an et demi plus

tard, les grandes manœuvres débutaient.

Afin de ne pas jeter à la rue les occupants du foyer, la Sonacotra a dû étaler le chantier. Durant la première tranche de travaux, qui s'achève ces jours-ci, les 69 derniers résidents ont été

concentrés dans l'entrée sud de la résidence. Dès le mois prochain, ils emménageront dans la partie réhabilitée où ils découvriront un nouvel univers. Aux 93 chambres de la résidence sociale viennent s'ajouter dans cette première tranche 21 cham-

bres d'hébergement d'urgence.

La seconde tranche de travaux débutera le 19 février. En sortiront dans un an 25 logements locatifs (treize T2 et douze T3) destinés à des familles à faibles revenus.

Au final, la réhabilitation du Foyer du célibataire aura coûté 29 millions de F, dont 15 financés par l'État et les collectivités. «On a tout cassé sauf les murs porteurs», résume Jacques Crépin, directeur de l'unité de gestion de Strasbourg de la Sonacotra.

Le résultat est saisissant. Aux minuscules chambres de 7 m², défraîchies et dépourvues de points d'eau (un seul robinet par étage!) succèdent aujourd'hui de véritables unités de vie, lumineuses, confortables et tout équipées. Le jour et la nuit.

Extérieurement, le ravalement est tout aussi spectaculaire; la façade repeinte dans une teinte vive invitait le promeneur à s'arrêter devant cet immeuble de caractère dont le charme saute aux yeux désormais. **H.H.**

(1) Société nationale de construction pour les travailleurs.

(2) Société coopérative des logements populaires.